

1946. Il y a, par exemple, des messages aux premiers ministres de certaines provinces; on déclare que ces messages contiennent une copie ou des copies d'un ou plusieurs documents adressés à quelque autre premier ministre. Je ne sais si l'on a inclus dans les documents en cause cette correspondance d'importance secondaire; en tout cas, je ferai faire les vérifications nécessaires, afin d'ajouter à ces documents tout ce que la Chambre pourra juger nécessaire d'y inclure, si on ne l'a pas déjà fait.

En conséquence, monsieur l'Orateur, je demande la permission de déposer les documents: la correspondance se rapportant aux relations entre le Dominion et les provinces depuis l'exposé budgétaire de 1946 et qui renferme, je crois, toutes les lettres échangées en ce qui regarde les négociations en matière d'accords fiscaux avec les provinces. Nous nous rendrions peut-être aux désirs des honorables députés en présentant une motion visant à faire imprimer cette correspondance afin de la rendre plus facilement accessible aux honorables députés. Avec le consentement de la Chambre, je propose donc:

Qu'on imprime à l'intention et aux frais de la Chambre 1,500 exemplaires en anglais et 500 exemplaires en français de cette correspondance.

(La motion est adoptée.)

M. GRAYDON: Si, par la suite, on découvre quelque document essentiel, sera-t-il inclus également?

Le très hon. MACKENZIE KING: Tout dépendra de son importance. Je m'efforcerais de déposer tous les documents de nature officielle.

CHAMBRE DES COMMUNES

FÉLICITATIONS AUX HONORABLES DÉPUTÉS QUI SONT MEMBRES DE LA CHAMBRE DEPUIS VINGT-CINQ ANS

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Par déférence pour le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Mackenzie), il convient, avant que le premier ministre propose l'ajournement, que nous, de ce côté-ci de la Chambre, le félicitions de l'amélioration que nous constatons chez ses collègues de l'autre côté de la Chambre. Les ceillots qu'ils arborent ajoutent beaucoup à la belle apparence des honorables vis-à-vis, et leurs vives couleurs conviennent tout particulièrement aux ministres qui les portent.

Ce n'est pas tout ce que j'ai à dire. Après un compliment aussi délicat, les membres du Gouvernement m'accorderont peut-être le privilège d'offrir nos sincères félicitations à deux honorables députés, de ce

côté-ci de la Chambre, qui comptent vingt-cinq années de service continu à la Chambre des communes. J'ai nommé l'honorable député de Danforth (M. Harris) et l'honorable représentant d'Haldimand (M. Senn). Ils ont fait leur entrée à la Chambre des communes alors que d'aucuns, parmi nous, n'étaient pas très vieux. Sauf erreur, c'était au début de 1921. Pendant vingt-cinq ans, ils ont, sans interruption, représenté leurs circonscriptions à la Chambre. En d'autres termes, exception faite pour l'honorable représentant de Québec-Sud (M. Power), ils siègent à la Chambre, sans interruption, depuis plus longtemps que tout autre honorable député.

Je suis sûr que tous les honorables députés se joignent à moi pour féliciter non seulement ces deux députés qui célèbrent leur vingt-cinquième anniversaire de membre de la Chambre des communes, mais aussi notre collègue de Québec-Sud qui, si je ne m'abuse, siège ici depuis trente ans. Tous les honorables députés se joindront à moi pour souhaiter avec moi que ces trois honorables députés de marque vivent encore de nombreuses années pour continuer à représenter leurs commettants, mais il y en a peut-être qui ne m'approuveront pas de souhaiter que les deux collègues ayant vingt-cinq années de service à leur crédit continuent à représenter leurs électeurs à la même Chambre.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je conviens avec mon honorable ami, le chef de l'opposition qu'il est agréable, à l'occasion, d'exprimer sa joie au moyen de fleurs. Je regrette de ne pas avoir de fleurs en ce moment à présenter aux honorables députés d'en face qu'il a mentionnés. Quoi qu'il en soit, je me joins de tout cœur au chef de l'opposition et j'offre mes plus chaleureuses félicitations aux honorables députés qui siègent ici depuis vingt-cinq ans. J'ajoute que tous les membres du parti ministériel voudront se joindre à ces félicitations ayant toujours été en très bons termes avec les députés dont on vient de mentionner les noms, c'est-à-dire l'honorable député de Danforth (M. Harris) et l'honorable député d'Haldimand (M. Senn). Pourvu qu'ils siègent en face et nous donnent l'agrément de les regarder de ce côté-ci de la Chambre, j'espère qu'ils continueront à servir leurs commettants pendant de longues années.

Je tiens également à remercier le chef de l'opposition des félicitations qu'ils a adressées à l'honorable député de Québec-Sud. Je suis heureux de faire miens ses éloges. Il n'a commis qu'une légère erreur de calcul à laquelle je ne permettrai de faire allusion. Bien que je doive être le dernier à m'empres-